Le statut phonologique de la nasalité vocalique en ancien français – Énigmes de l'assonance et de la rime – Contradictions, identités fautives et permissivité perceptuelle

Cette étude a pour but d'esquisser le statut phonologique de la nasalité vocalique en ancien français. Nous commençons par préparer le terrain en montrant que les analyses des assonances de la poésie ancienne de Gaston Paris et de Hermann Suchier aboutissent à des conclusions contradictoires. Nous introduirons ensuite la dialectologie perceptuelle, après quoi suivra l'esquisse proprement dite¹.

1. Les analyses des assonances ne nous renseignent pas sur la nasalité vocalique

Paris distingue quatre étapes successives de nasalisation, censées commencer avec eN-aN, où N = consonne nasale. Je l'appelle

(1) le pseudo-modèle des assonances

aN-eN || oN || ieN || iN-uN

étant donné que (1) ne s'appuie que partiellement sur les assonances. L'argumentation de Paris (1898, 300) s'appuie sur le «fait » que

- (1a) « dans les anciens poèmes en assonances a et e suivis d'une consonne nasale sont séparés de a et de e suivis d'une autre consonne », donc pas d'assonance entre aN et aC (dame: date) ni entre eN et eC (vent: net),
- (1b) « l'o suivi de nasale montre ... une tendance à se séparer de l'o ordinaire », donc à l'intérieur des laisses il y aurait des groupements de oN (baron: maison: Carlon: bon) cf. aussi Paris (1878, 126) et
- (1c) « ie, i et u sont absolument mêlés, qu'ils précèdent une nasale ou toute autre consonne ».

Paris déduit de (1a) que les voyelles des séquences aN-eN seraient nasales, de (1b) que celle de la séquence oN serait légèrement nasale et de (1c) que celles de ieN, iN et uC seraient non nasales. Il situe la différenciation de ieN et ieC, iN et iC, uN et uC après l'époque des assonances: après o c'est « sans doute ie » qui se serait nasalisé et

Je tiens à remercier chaleureusement Dominique Billy, Yves-Charles Morin et surtout Hiltrud Gerner et Dominique Gerner pour leurs précieux commentaires sur une version antérieure de cette étude. Pour les erreurs qui restent je suis seul responsable.

« le changement de in en \tilde{e} et de $\ddot{u}n$ en $\tilde{\alpha}$, ce qui est en français moderne la forme de la nasalisation de ces voyelles, était sensiblement postérieur » (Paris 1898, 300).

Paris n'a pas vu que *iN*, *ieN* et *uN* montrent, comme *oN*, une tendance à des regroupements respectifs, à commencer par *iN* dans l'*Alexis*, comme le prouve une analyse statistique des assonances de 12 poèmes, voir van Reenen (1987). Comme (1c) est infirmé, (1) doit être remplacé par (2), le modèle de Suchier (1906, 116), et (1b) et (1c) par (2a).

- (2) Le véritable modèle des assonances aN-eN || oN-ieN-iN-uN
- (2a) À l'intérieur des laisses il y a des groupements conscients de oN, iN, uN.

La proposition (2) a été contestée, cf. Bédier (1927, 274-275): On trouve « très rarement » l'assonance aN et aC dans le Roland (ms. d'Oxford) ou ailleurs, mais de telles assonances « abondent dans la Chanson de Guillaume ». « Nous n'en sommes plus à douter que France assone légitimement avec Sale ».

Entre temps la forme de (1) avait évolué. Pope (1952 (1ère édition 1934), 169) et Richter (1934, 181) y ont introduit la notion de hauteur vocalique:

(3) Le modèle de la hauteur vocalique aN || eN || oN || ieN || iN-uN

Le modèle de la hauteur vocalique s'appuie sur l'hypothèse que les voyelles ouvertes se nasaliseraient avant les voyelles fermées et que les assonances illustreraient et/ou confirmeraient cette hypothèse. Fouché (1958, 356-358) discute les bases de (3). Comme l'ouverture vélique du /ã/ est plus grande que celle des voyelles moyennes qui à leur tour ont une ouverture vélique plus grande que les voyelles fermées, il en déduit que, dans l'histoire d'une langue, le /a/ précédant une consonne nasale se serait nasalisé avant le /ɛ/, à son tour suivi de /o/, etc. Pourtant, la proposition (3) a les faiblesses de (1) et en ajoute d'autres. En premier lieu elle ne correspond pas entièrement à (1) en exigeant que aN se nasalise avant eN, ce qui ne semble pas le cas dans la poésie ancienne, comme le remarque fort correctement Fouché lui-même. Pour sauver (3) Fouché se voit obligé de conclure, sans preuve indépendante, que \tilde{e} « est légèrement plus tardif que \tilde{a} ». En second lieu, comme Fouché n'a pas examiné le comportement de ieN-iN-uN, il n'a pas prévu que les groupements des voyelles de oN-ieN-iN-uN dans (2) sont en total désaccord avec (3). Au fil des ans (3) a acquis le statut d'universel de langage et ce n'est que récemment que Hajek et Maeda (2000) ont prouvé que cet universel de langage n'en était pas un.

Retournons à (2), où le découpage s'expliquerait selon Paris par la nasalité, et selon Suchier (1906, 119) par la hauteur vocalique du a et du e nasalisés: « Ces deux voyelles sont sans doute plus basses que les a et les e ordinaires ». Pourtant, une analyse des notions d'assonance et de rime dans une perspective phonologique et perceptuelle infirme clairement la validité de ces explications.

Identité de la voyelle. D'après Lote (1951, 95): «L'assonance consiste dans l'identité de la voyelle tonique qui termine le mot par lequel s'achève le vers, tandis que les consonnes dont est suivie cette tonique sont différentes; ... la rime, au contraire, exige

l'identité non seulement de la voyelle tonique, mais encore de toutes les articulations subséquentes ». D'abord trois remarques sur les rapports entre l'assonance et la rime :

- a. D'après ces définitions la poésie assonancée se compose non seulement d'assonances mais encore de rimes : dans le *Roland* (vs. 3-5) *remaigne* : *fraindre* forment une assonance, *altaigne* : *remaigne* une rime, tout comme *Guenelun* : *Carlun* (vs. 217-218). L'avantage de ces définitions est qu'elles permettent de rendre compte d'un aspect caractéristique de la poésie assonancée : le va-et-vient continuel entre assonance et rime. On sait que, avec le temps, la poésie assonancée évolue progressivement vers la poésie rimée et ces définitions permettent de quantifier ce processus. Mais la définition de l'assonance ne correspond guère à la pratique des poètes. Dans les 12 poèmes que j'ai analysés il n'y a qu'un cas particulier où le groupement de nasales et orales est consciemment évité. Il s'agit de *iN-iC* masculin dans le *Roland*, voir van Reenen (1987).
- b. On peut imaginer une définition de l'assonance qui n'implique pas nécessairement la non-identité des consonnes dont est suivie la voyelle. Dans ce cas une rime est toujours aussi une assonance, mais pas l'inverse. Cette façon de procéder a l'avantage de rendre compte du fait qu'assonance et rime puissent être entremêlées. Les groupements de (2a) en sont souvent des exemples.
- c. Les poètes du Moyen Âge considèrent le passage progressif de l'assonance vers la rime comme une forme de progrès, cf. Lote (1951, 95-110). Il peut se faire de différentes façons, par exemple *dame: date* assonent, *dame: lame* riment, mais grâce aux consonnes nasales l'assonance *dame: cante* est plus proche de la rime que l'assonance *dame-date*. La non-occurrence de *aN-aC* dans une laisse, cf. (1a), peut être conçue également comme une transition vers la rime.

Il n'y a pas de doute que l'identité de la voyelle tonique est perçue au niveau phonémique. Tant que la voyelle peut être suivie de n'importe quelle consonne, des différences allophoniques entre les voyelles sont inévitables: dans une laisse où nous trouvons oC-oN, l'allophone vocalique nasal précédant la consonne nasale n'est pas identique à l'allophone vocalique oral précédant la consonne orale. Si l'auditeur ne le perçoit pas, les voyelles sont pour lui identiques, s'il le perçoit, les voyelles ne le sont plus. Dans le dernier cas, le poète aurait dû commencer une nouvelle laisse.

Si Paris constate, voir (1b), des groupements de oN, c'est que l'auditeur perçoit la nasalité de la voyelle (allophone) qu'il ne perçoit pas dans le cas de la voyelle (allophone) de oC. Il s'ensuit nécessairement que l'auditeur perçoit deux voyelles non identiques. Par conséquent, les allophones réalisent deux phonèmes, $/\sqrt[5]{}$ et $/\sqrt[5]{}$, et il n'y a pas d'assonance. En bonne logique Marchello-Nizia (1999, 139) admet l'existence du $/\sqrt[5]{}$ dès « la fin du $12^{\rm ème}$ siècle ».

Si Paris explique, voir (1a), l'absence d'assonances aN-aC par la nasalité de la voyelle précédant la consonne nasale, l'auditeur a dû percevoir cette nasalité. Par conséquent, il n'y a pas d'identité au niveau phonémique entre aN et aC et il faut distinguer les phonèmes $|\tilde{a}|$ et |a|, comme le font Haden et Bell (1964) et Marchello-Nizia

(1999, 139). Mais si l'auditeur ne l'a pas perçue, les voyelles de *aN-aC*, quoiqu'allophones, sont perceptuellement identiques, et réalisent le même phonème /a/.

Si Suchier (1906, 119) explique l'absence d'assonances aN-aC par des variantes nasalisées de a et e plus ouvertes que le a et le e ordinaires, et que les auditeurs perçoivent la différence, il s'agit de deux voyelles non identiques. S'ils ne la perçoivent pas il s'agit de voyelles identiques.

Mais au XII^e et au XIII^e siècles les conditions qui auraient permis de distinguer les phonèmes /5/ et /ã/ à côté de /5/ et de /a/ sont loin d'être remplies, cf. Morin (1994, 33-47). Il s'ensuit que les auditeurs ne perçoivent pas la différence entre [5] et [5], et entre [ã] et [a]. En d'autres termes, l'explication de (2) par Paris est contradictoire.

Chaurand (1972, 221) a bien vu le problème: « On se demandera si les voyelles nasales de l'ancien français ont jamais fait partie du système phonologique de la langue: aussi longtemps que la consonne subséquente a été prononcée, [ã] peut être considéré comme la variante combinatoire de A devant consonne nasale ». Geschiere (1963) en a même fait le titre de son étude. Sampson (1999, 16) essaie d'éluder le problème en introduisant la catégorie de « high-level allophonic nasality to characterize vowels in which the presence of enhanced levels of nasality is phonologized ».

Comment les analyses des assonances ont été sources de confusion transparaît encore chez Matte (1984, 28-29). Pour Matte, toutes les voyelles suivies de consonne nasale sont également nasales, allophoniquement, de sorte que la nasalité seule ne suffit pas pour empêcher l'assonance de aN-aC et de eN-eC. Jusque là tout va bien. Mais la solution qu'il propose ne satisfait pas : eN et aN se distingueraient de aC et eC par leur degré de hauteur dans l'espace vocalique. « La différence perceptuelle entre ces sons était fonction à la fois de leur nasalité et de leur aperture : aC = x, aN = x, eC = x, eN = x, eV = x, Par conséquent, il faudrait s'attendre à trouver des assonances multiples entre eV = x, la seule différence entre eV = x et eV = x et eV = x. Pour applique le même raisonnement à l'explication de eV = x et eV = x e

Le problème disparaît complètement si l'on interprète (1a) et (2a) comme de simples transitions vers la rime. Comme assonance et rime sont étroitement imbriquées, je ne vois rien qui s'oppose à ce qu'on conçoive les groupements de oN ou de iN à l'intérieur d'une laisse de cette façon. L'occurrence relativement rare de aN-aC en est un autre exemple dans ce sens que l'assonance pure perd du terrain et que les poètes vont préférer des laisses reposant sur des assonances en eN-aN plus proches des rimes plutôt que sur les simples assonances en aN-aC. Mais cela ne résout pas l'énigme de l'assonance eN-aN, entre deux phonèmes non identiques.

Non-identité de la voyelle. Les poètes l'ont toujours su : le choix d'une assonance ou d'une rime entre deux sons non identiques peut être légitime. Si j'ose faire appel à l'allemand, Heinrich Heine nous offre un exemple connu, quand il fait rimer les diphtongues /oj/ et /aj/:

Ich weiss nicht was soll es bedeuten [oj] daß ich so traurig bin
Ein Märchen aus uralten Zeiten [aj]
das kommt mir nicht aus dem Sinn

Dans le cas de *eN/aN* il n'en est pas autrement: *eN* et *aN* peuvent se trouver à l'assonance et à la rime sans représenter des phonèmes identiques. La preuve formelle en est fournie par Macé de la Charité, voir van Reenen (1989). Dans sa *Bible*, Macé accepte plus volontiers la paire *eN/aN* pour des rimes riches comme *avant: vent* que pour des rimes suffisantes du type *vent: tant*, comme le montre l'analyse statistique de 249 rimes en *-ent/-ant*:

	EE	AA	EA	Total	
-ent/-ant	117	49	12	178	7%
vent/vant	15	11	45	71	63%

Ces chiffres prouvent que pour Macé le mélange est conditionné. Tant que la rime est suffisante il respecte l'identité de la voyelle dans 93% des cas. Quand la rime est riche il admet la non-identité dans 63% des cas. Comme les rimes de Macé changent tous les deux vers, il aurait pu respecter facilement l'identité vocalique, comme le font la plupart des poètes. Dans les longues laisses assonancées il est moins facile de toujours respecter les exigences de cette identité. Voilà au moins une raison pour laquelle l'assonance *eN-aN* y est plus fréquente que dans la poésie rimée.

Notons que le cas de *eN-aN* n'est pas isolé. Macé connaît la distinction entre les voyelles de *amour* et de *seigneur* sans la respecter. Par contre les rimes de Chrétien de Troyes distinguent toujours strictement *amour* et *seigneur*, mais allient aléatoirement *eN* et *aN*, voir van Reenen & Jongkind (2005).

Conclusion: Analysées à la façon de Paris et de Suchier les conclusions sur les assonances, au lieu de nous renseigner sur le statut phonologique de la nasalité des voyelles, se contredisent.

2. La dialectologie perceptuelle

Reste la question de savoir pourquoi les poètes acceptent si facilement la non-identité de eN-aN, mais pas celle de, par exemple, eC-aC ou de aN- $[\tilde{s}]N$. La réponse est double.

La distribution de eN-aN dans les dialectes. Si d'une façon générale les voyelles de eN-aN ne sont pas identiques, dans la région formée par l'axe Champagne sud-Bourgogne eN et aN font exception : la carte 1A dans van Reenen (1988a) montre qu'elles y ont fusionné ou presque. Le mélange aléatoire de eN/aN dans les rimes chez Chré-

tien et Thibault de Champagne confirme la fusion. Pour ces poètes – par opposition à Macé de la Charité, dont la *Bible* se localise, d'après Dees et al. (1987, 533), dans la région de la Charité dans la Nièvre, directement à l'ouest de l'axe Champagne sud-Bourgogne –, les voyelles de *eN* et de *aN* appartiennent au même phonème. Ailleurs la plupart des poètes de la poésie rimée séparent *eN-aN*. Cela ne veut pas dire que *eN-aN* se réalise partout de la même façon : l'Ouest favorise les prononciations allant du côté de *eN*, l'Est (la Franche-Comté) préfère celles allant du côté de *aN*, cf. van Reenen (1988a, carte 1B). À la lumière de ces différences on comprend que ce soit précisément entre ces deux régions que se situe la zone de fusion : l'axe Champagne sud-Bourgogne. Les auditeurs de cette région ont parfois perçu *aN* comme *eN* et *eN* comme *aN*. D'autre part, il y a des indices que la Picardie sépare *eN-aN* plus strictement que les autres régions, cf. van Reenen (1988b, 1989b).

La perception permissive de la différence entre eN-aN. Pourquoi dans beaucoup de dialectes la poésie assonancée permet-elle l'assonance et la rime entre les voyelles de eN et de aN, réalisations de phonèmes non identiques? La réponse est que la nonidentité de ces réalisations n'est guère perçue et ne gêne pas. Cette réponse vient de la dialectologie perceptuelle, branche de la phonologie qui jusqu'à maintenant n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite. Les néogrammairiens et la phonologie traditionnelle se sont toujours limités à l'aspect articulatoire-acoustique. Nous devons surtout à Dennis Preston de nous rappeler qu'on ne peut pas toujours négliger impunément l'aspect perceptuel. Citons Preston (2007, 17): «[P]erception/comprehension does not appear to be a mirror of production ». Il peut être question de « phonemes with a complex history », et de «vowels that move into the space of another vowel». Dans une grande partie du domaine d'oïl, bien des mots du type eN-aN échangent si facilement leurs voyelles ou bien les voyelles se prononcent de façon si ambigües sur l'échelle haut - bas et les réalisations de aN et de eN se chevauchent à un tel degré que les auditeurs trouvent normale une prononciation dont ils ne se servent pas nécessairement eux-mêmes et qu'ils n'accepteraient pas dans le cas de eC-aC ou de aN-[5]N. Les poètes ont exploité cette propriété des dialectes de l'ancien français, tout en se rendant compte qu'elle ne concernait pas nécessairement tous les mots du type eN-aN. Dans Dees et al. (1980, 129, 145, 330, 331) un mot comme cense s'écrit toujours avec eN, par opposition à, par exemple, cent. Les listes et les cartes dans van Reenen (1988a) illustrent les différences considérables qui se manifestent selon les régions et selon les mots.

Voilà la solution que je propose pour le problème de la non-identité des voyelles de eN-aN, problème qui a tourmenté G. Paris. Pour lui les deux voyelles auraient fusionnées, mais il ne réussit pas à déterminer quand et où :

Dans la *Chanson de Roland* ... dans le corps d'une même tirade, les désinences *ant* et *ent* se forment volontiers en petits groupes à part, ... la confusion entre ces deux désinences s'est introduite. (1872, 36)

... la distinction entre *ent* et *ant* est à peu près complètement effacée dans le *Roland* ... celle entre *en.*.. *e* et *an.*.. *e*, bien que mieux respectée, commence pourtant aussi à disparaître. (1872, 37)

En pontier, comme en français ... an et en se confondent au XIIIe siècle. (1877, 616)

... la discussion aride et embrouillée de l'histoire des voyelles nasales, - et spécialement de en, - en français ... (1878, 125)

a, e ont été tout de suite transformées en \tilde{a} , \tilde{e} (\tilde{e} est bientôt après devenu \tilde{a} dans une partie du domaine) ... (1898, 303)

L'e nasal ... dans le Roland ... avait déjà pris la prononciation de l' \tilde{a} , au moins dans les finales masculines (1903, 7)

G. Paris n'a jamais imaginé l'existence d'une phonologie holistique qui intègre les différences perceptuelles et les différences dialectales, et il ne s'est pas douté que les poètes en avaient déjà une idée, cf. aussi Morin (2004) pour certains autres choix faits par les poètes.

Considérons à la lumière de ce qui précède le problème souvent discuté des mots du type *pesme*, *blasme*, *pasme* (cf. par exemple Morin 1994, 36-40, Sampson 1999, 57), auxquels j'ajoute *Rosne*. On hésite sur la nasalité des voyelles, mais on est d'accord pour dire qu'elles sont longues et qu'après l'*Alexis* le *s* graphique indique dans ces mots la longueur. À cause de leur durée ces voyelles n'entrent pas dans le système de permissivité perceptuelle de *eN-aN*. Par opposition à *femme*: *dame*, *pesme* et *blasme* ne riment ni n'assonent. Les mots *pesme* et *blasme* fonctionnent comme assonances pures dans les laisses en *eC* et *aC*, la seule exception (*Roland* vers 1082) se trouve dans une laisse où *aN* est prédominant et où les assonances, *blasme* y compris, vont dans la direction de la rime.

Rosne se trouve déjà en 1271 en moyen néerlandais sous la forme rone dans Jacob van Maerlant, Rijmbijbel (Gysseling 1983, vers 21885). La prononciation était sans doute [rã:nə] ou [rɔ:nə], prononciation pétrifiée en néerlandais moderne, où /ɔ:/ existe toujours comme phonème d'emprunt à l'ancien français.

Dans le *Roland*, *Rosne* figure à l'assonance dans une laisse (CXXII vers 1626) qui, à l'encontre du modèle (3), mélange /ɔ/C-/ɔ/N, cas non prévu par Paris (1881, 53-54). /ɔ/C y domine, mais on trouve aussi *Grandonies* (vers 1613) et *Antonie* (vers 1624, cf. Sampson 1999, 67 et Suchier 1906, 124). On peut considérer *Rosne* comme un cas de /ɔ/N ou de /ɔ/C. Vu la nature de la voyelle, elle est parfaitement à sa place comme assonance dans les deux cas.

La laisse VII de la *Prise d'Orange*, en *aNe* et *eNe*, où assonent les deux phonèmes, contient un grand nombre de noms géographiques, parmi lesquels *France*, *Ardane*, *Alemaigne*, *Gene*, *Orenge*, *Espaigne*. Y figure aussi *Rosne* (vers 190, aussi

noté *rone* une fois ailleurs). L'éditeur de la *Prise*, Régnier (1967, 21), dit de l'assonance: « *Rosne* 190 est fautif. » En effet, il n'y a pas de permissivité perceptuelle entre aN et /3/N, mais vue comme rime approximative elle n'est pas trop mauvaise.

Conclusion : Pour comprendre le problème de la formation des voyelles nasales en ancien français, il faut intégrer la dialectologie perceptuelle dans la phonologie.

3. Esquisse du statut phonologique de la nasalité vocalique en ancien français

Pour être éclairé sur la nasalité des voyelles, il faut examiner le rôle de la consonne nasale. Suchier (1906, 117) signale l'existence de rimes comme prince : rice, où la combinaison i/i + i/n se réalise en [\tilde{i} :], [$pr\tilde{i}$:sə] : [risə], et où les voyelles sont apparemment considérées comme identiques. Il doit s'agir d'un cas limite. En remplaçant le seul phonème /a/ de aC-aN par les deux phonèmes /a/ et / ϵ / de eN-aN le poète a l'avantage de passer de l'assonance pure vers la rime. En posant des rimes comme [prī:sə] : [risə] il n'en tire pas ce genre de profit. Pourtant, ces rimes sont plus fréquentes qu'on ne le croit, à voir l'énumération dans Sampson (1999, 64), à laquelle on peut ajouter prince: nice de Drouart la Vache, Li livres d'amours (1290), éd. Bossuat (1926, vers 2025 et 2996) et une série de rimes comme rice : prince, tinrent : entrefirent du Roman du Comte de Poitiers (vers 1240), éd. Malmberg (1940, 78). Sampson (1999, 64) constate qu'il s'agit toujours de voyelles fermées. En effet, on trouve encore les cas isolés Jean de Meün: respondu (Honoré Bonet, voir Sampson 1999, 64) et contes: toutes (Panthère d'Amour, voir Pope 1952, 177). Pourtant, je pense que des graphies comme dansse, consseil, censse - où les scribes notent /s/ souvent comme ss au lieu de s pour indiquer le caractère sourd du /s/ devenu intervocalique après la désarticulation de la consonne n suscitée par la nasalité de la voyelle précédente, voir van Reenen (1982, 1994) – indiquent aussi des nasalisations comparables, impliquant cette fois des voyelles non-hautes.

Cependant, la réalisation du /n/ devant continuante comme nasalité de la voyelle précédente n'en fait pas, dans la phonologie traditionnelle, un phonème autonome, étant donné que tous les contextes ne présentent pas cette possibilité. Souvent il n'est question que de la neutralisation du lieu d'articulation, comme Beaulieux (1927, 73 et ERRATA) le constate dans le ms. de Guiot de Chrétien: « Les syllabes *am, em, om, um,* en latin comme en français étaient remplacées par des voyelles nasalisées + n, l'm ayant perdu son articulation propre. » Quelques sondages dans des chartes fidèlement transcrites (Aube, Tournai, Paris) ne permettent pas de confirmer que cet usage était répandu. Elles écrivent presque toujours *mp, nt*, avec une exception cependant: dans les chartes du Sud-ouest du domaine d'oïl étudiées par Merisalo (1988), j'ai constaté que, pour près de la moitié d'entre elles, les consonnes nasales précédant une consonne bilabiale sont graphiées n: np, nb.

Un argument supplémentaire contre une interprétation phonémique des voyelles qui ont absorbé la consonne nasale vient des assonances. Si dame et dante asso-

nent, on peut très bien accepter que les auditeurs ont perçu /dãmə/: /dãntə/ plutôt que /dãmə/: /dã:tə/. Même si les locuteurs peuvent avoir des usages qui varient entre /dãntə/ et /dã:tə/, une interprétation phonémique ne s'impose pas. Nous ne sommes pas encore à l'époque où des paires minimales permettent d'opposer systématiquement des voyelles nasales aux voyelles orales dans tous les contextes et dans toutes sortes de conditions.

Conclusion: Les analyses des néogrammairiens méritent d'être réexaminées à la lumière d'une phonologie intégrant la dialectologie perceptuelle.

Meertens Instituut Amsterdam//Université Libre Amsterdam

Pieter van REENEN

Références bibliographiques

- Beaulieux, Charles, 1927. Histoire de l'orthographe française, Paris, Champion.
- Bédier, Joseph, 1927-1937. La Chanson de Roland (commentaires), Paris, Editions d'Art.
- Bossuat, Robert, 1926. Li Livres d'Amours de Drouart La Vache. Paris, Champion.
- Chaurand, Jacques, 1972. Introduction à la dialectologie française, Paris, Bordas.
- Dees, Anthonij et al., 1980. Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle, Tübingen, Niemeyer.
- Dees, Anthonij et al., 1987. Atlas linguistique des textes littéraires de l'ancien français, Tübingen, Niemeyer.
- Fouché, Pierre, 1969 [1958]. Phonétique historique du Français, volume II, Les Voyelles, Klincksieck, Paris.
- Geschiere, Lein, 1963. « La nasalisation des voyelles françaises : Problème phonétique ou phonologique », *Neophilologus* 47, 1-23.
- Gysseling, Maurits (ed.), 1983. Corpus van Middelnederlandse Teksten, Reeks II: Literaire Handschriften, Deel 3, Rijmbijbel, Leiden, Nijhoff.
- Haden, Ernest/Bell, Edward, 1964. « Nasal vowel phonemes in French », Lingua 13, 62-69.
- Hajek, John/Maeda, Shinji, 2000. «Investigating Universals of Sound Change: the Effect of Vowel Height and Duration on the Development of Distinctive Nasalization », in: M. Broe/J. Pierrehumbert (ed.), Papers in Laboratory phonology V: Acquisition and the lexicon, Cambridge, Cambridge University Press, 52-69.
- Lote, Georges, 1951. Histoire du vers français, Tome II, La déclamation, art et versification, les formes lyriques, Paris, Boivin.
- Malmberg, Bertil, 1940. Le Roman du comte de Poitiers, poème français du XIIIe siècle, Lund/Copenhague, Gleerup/Munksgaard.
- Marchello-Nizia, Christiane, 1999. Le français en diachronie: douze siècles d'évolution, Paris, Ophrys.
- Matte, Edouard Joseph, 1984. « Réexamen de la doctrine traditionnelle sur les voyelles nasales du français », *Romance Philology* 38, 15-31.
- Merisalo, Outi, 1988. La langue et les scribes, Étude sur les documents en langue vulgaire de La Rochelle, Loudun, Châtellerault et Mirebeau au XII^e siècle, Commentationes Humanorum Litterarum 87, Societas Scientiarum Fennica.
- Morin, Yves-Charles, 1994. « Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français », in : Van Deyck, Rika (ed.), 27-109.
- Morin, Yves-Charles, 2004. «On the phonetics of rhymes in classical and pre-classical French a sociolinguistic perspective», in: Gess, Randall/Debbie Arteaga (ed.), *Historical Romance Linguistics: Retrospective and Perspectives*, Amsterdam, Benjamins, 131–162.
- Paris, Gaston, 1872. « Préface » in: Paris Gaston Léon Pannier, La vie de Saint Alexis, Paris.
- Paris, Gaston, 1877. « Compte rendu de Raynaud », Romania 6, 614-620.
- Paris, Gaston, 1878. « Compte rendu de Lücking », Romania 7, 111-140.
- Paris, Gaston, 1898. « Compte rendu de Uschakoff », Romania 27, 300-304.
- Paris, Gaston, 1903. Extraits de la Chanson de Roland, Paris, Hachette.
- Pope, Mildred K., 1952 [1934]. From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman, Phonology and Morphology, Manchester, The University Press.

- Preston, Dennis, 2007. «Why can't you understand your own language?», in: Reich, P. et al. (ed.), LACUS Forum XXXIII: Variation. Houston, Linguistic Association of Canada and the United States, 5-18.
- Reenen, Pieter van, 1982. « Voyelles nasales en ancien français non suivies de consonne nasale », *Rapports/HFB*, 52, 132-143.
- Reenen, Pieter van, 1985. «La fiabilité des données linguistiques (A propos de la formation des voyelles nasales en ancien français », in: Actes du XVIe congrès international de linguistique et philologie romanes, tome II, Palma de Mallorca, Moll, 37-51.
- Reenen, Pieter van, 1987. « La formation des voyelles nasales en ancien français d'après le témoignage des assonances », in: Kampers-Manhe, B./Vet, C. (ed.), *Etudes de linguistique française offertes à Robert de Dardel*, Amsterdam, Rodopi, 127-141.
- Reenen, Pieter van, 1988a. «An/en en ancien français, Distributions (géo)graphiques», in: R. Landheer (ed.), Aspects de linguistique française. Hommage à Q.I.M. Mok, Amsterdam, Rodopi, 141-160.
- Reenen, Pieter van, 1988b. «Les variations des graphies o/ou et en/an en ancien français», in: Reenen, Pieter van / Reenen-Stein, Karin H. van (ed.), Distributions spatiales et temporelles, constellations des manuscrits, Études de variation linguistique offertes à Anthonij Dees à l'occasion de son 60ième anniversaire, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 163-176.
- Reenen, Pieter van, 1989a. «La pertinence linguistique des rimes en EN/AN dans la Bible de Macé de la Charité», in: Actes du Colloque International sur l'ancien provençal, l'ancien français et l'ancien ligurien (Nice, septembre 1986): Bulletin du Centre de Romanistique et de Latinité Tardive, no double 4-5, janvier 1989, 247-266.
- Reenen, Pieter van, 1989b. «Isoglosses and gradual differences across dialects in medieval French», in: Schouten, M.E.H./Reenen, Pieter van (ed.), *New methods in dialectology*, Foris, Dordrecht, 135-154.
- Reenen, Pieter van, 1994. «Les premières (?) voyelles nasales en ancien français et le rapport avec la non prononciation du *r*, -ss- intervocalique dans *pensser* et *perssone* », in : Van Deyck (ed.), 111-122.
- Reenen, Pieter van/Jongkind, Anke, 2005. «One or two Phonemes: /ø/ /u/ in Old French, /s/ /z/ in Dutch and Frisian, New solutions to an old problem », in: Kawaguchi, Yugi et al. ed., Linguistics Informatics State of the Art and the Future, Usage-Based Linguistic Informatics 1, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 9-28.
- Régnier, Claude, 1967. La Prise d'Orange, Paris, Klincksieck.
- Richter, Elise, 1934. Beiträge zur Geschichte der Romanismen I. Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des 8. Jahrhunderts, Max Niemeyer Verlag, Halle/Saale.
- Sampson, Rodney, 1999. Nasal Vowel Evolution in Romance, Oxford University Press.
- Suchier, Hermann, 1906 [1893]. Les voyelles toniques du vieux français, Langue littéraire (Normandie et Ile-de-France), Paris: Champion (trad. Guerlin de Guer, Charles).
- Van Deyck, Rika (ed.), 1994. *Diachronie et variation linguistique*, Gent, Communication & Cognition, 27, 1/2.